



CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE  
E/CONF.14/L.62  
15 juin 1953  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OPIMUM  
Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN DU PROJET DE PROTOCOLE VISANT A REGLEMENTER LA PRODUCTION,  
LE COMMERCE INTERNATIONAL, LE COMMERCE DE GROS ET L'EMPLOI DE L'OPIMUM  
(E/2186, ANNEXE)

Iran : amendement au texte de l'article 14 adopté par la Commission principale  
(E/CONF.14/L.53)

Remplacer la date "30 septembre 1953" par la date "31 décembre 1953".

-----